



EUROPEAN COMMISSION

Directorate-General for European Civil Protection and Humanitarian Aid Operations (ECHO)

Note d'orientation sur l'utilisation des KOI et KRI révisés de la DG ECHO pour l'Education en situation d'urgence

Objectif du document

Cette note d'orientation fournit aux partenaires des informations clés lors de la sélection et de l'application des KOI et KRI révisés pour l'Education en situation d'urgence (EiE).

Présentation

Les KOI et KRI ont été révisés en 2018-2019 afin de s'aligner sur le nouveau cadre politique de la DG ECHO pour l'EiE, particulièrement le 2019 Document de Travail: Éducation en situations d'urgence dans les opérations d'aide humanitaire financées par l'UE. Au cours de l'année 2019, les ébauches de KOI and KRI ont été pilotées par les partenaires, qui ont fourni des commentaires périodiquement ainsi que lors d'une consultation formelle à Bruxelles en juillet 2019. Les KOI et KRI révisés reflètent les indicateurs globaux existants (particulièrement ceux utilisés par le Cluster Mondial Education, Education Cannot Wait et le Child Protection AoR), et ont été développés en consultation avec un large éventail d'acteurs pertinents¹. La liste complète des EiE KOI and KRI est disponible sur https://www.dgecho-partners-helpdesk.eu/reference_documents/start en Anglais et en Français.

Orientation générale

- Lorsqu'un indicateur de la liste KOI / KRI est pertinent pour l'action proposée, les partenaires devraient utiliser cette liste, plutôt que d'insérer des indicateurs personnalisés.
- La colonne 'source/méthode de collecte de données' doit être complétée par le partenaire. Le texte dans cette section peut être supprimé, et du texte additionnel spécifique à l'action proposée peut être ajouté. Les partenaires doivent s'assurer que les outils/enquêtes/rapports énumérés dans cette section seront ceux réellement utilisés pour l'action proposée (suppression de la référence à d'autres outils). Les partenaires doivent fournir des informations sur l'échelle de collecte de données (basée sur un échantillon ou sur la population), ainsi que sur le calendrier et la fréquence prévus.
- Les niveaux de désagrégation sont spécifiés pour chaque KOI et KRI. Pour la désagrégation basée sur le genre et l'âge, veuillez-vous référer à la [boîte à outils "Marqueur de genre et d'âge"](#) de la DG ECHO. Pour la désagrégation par handicap, veuillez-vous référer au guide opérationnel de la DG ECHO : [L'inclusion des personnes en situation de handicap dans les opérations d'aide financées par l'UE](#).
- Le champ "commentaires" peut être utilisé par le partenaire pour décrire toute information contextuelle à prendre en compte lors de l'interprétation et du rapportage d'un indicateur. Par

¹Incluant notamment: les organisations partenaires de la DG ECHO (ONGs and agences UN), INEE, Education Cannot Wait, la GCPEA (Global Coalition to Protect Education from Attack).

exemple, ce champ peut être utilisé si des problèmes liés au conflit, des contraintes opérationnelles ou une terminologie convenue localement nécessitent une explication plus détaillée.

- La DG ECHO n'a pas inclus d'indicateurs standards pour certaines questions prioritaires. Cela ne reflète pas les priorités de la DG ECHO, mais reflète plutôt le manque d'outils disponibles au moment du pilotage. En l'absence d'outils disponibles, prêts à l'emploi et validés au niveau mondial, il a été décidé de s'appuyer sur des indicateurs indirects, et de laisser aux partenaires la possibilité de proposer leurs propres indicateurs personnalisés s'ils disposaient des outils et des capacités appropriées. Sur cette base, les partenaires disposant d'outils existants doivent inclure les indicateurs personnalisés pour les domaines prioritaires suivants:
 - Résultats d'apprentissage améliorés
 - Résultats de bien-être améliorés
- Les partenaires doivent inclure des indicateurs personnalisés pour toutes les autres activités /résultats importants n'étant pas repris dans les KOI et KRI de la DG ECHO. Exemples d'activités nécessitant des indicateurs personnalisés:
 - Les projets qui utilisent les transferts monétaires pour l'éducation
 - Les projets visant un renforcement significatif des capacités de la réponse humanitaire en EiE, y compris les projets visant à améliorer la coordination de la réponse en éducation
 - Les projets relatifs à la protection de l'éducation contre les attaques
 - Les projets incluant l'EiE dans les mécanismes d'intervention rapide, les activités de préparation aux catastrophes, ou les préparations aux urgences et réponses précoces.
- Lorsque l'EiE fait partie de projets intégrés ou multisectoriels dans lesquels certains résultats concernent d'autres secteurs, les partenaires doivent identifier les indicateurs KOI et KRI des secteurs pertinents (e.g. WASH, Santé, DRR).
- Indicateurs sur les services d'éducation protectrice liés aux activités de la protection de l'enfance dans le cadre d'une intervention EiE. Pour les projets incluant des réponses intégrées EiE et Protection de l'enfance, dans lesquels des réponses spécialisées en protection de l'enfance sont incluses dans l'action, les partenaires doivent rapporter sur les KOI et KRI "Protection" de la DG ECHO.

Orientation sur les KOI²

- Au moins un KOI doit être utilisé lorsqu'une action comporte un ou plusieurs résultats EiE, et donc un résultat escompté en matière d'éducation.
- La DG ECHO a deux choix de KOI pour EiE:
 - *% de filles et de garçons ciblés qui sont maintenus dans l'éducation à la fin de l'action.* Cet indicateur est recommandé pour toutes les actions EiE financées par la DG ECHO et incluant les enfants en tant que bénéficiaires directs.
 - *Education Non formelle (NFE): % de filles et de garçons ciblés pour l'éducation non formelle qui intègrent l'éducation formelle ou atteignent un niveau supérieur d'éducation non formelle.* Cet indicateur est recommandé pour les projets NFE ciblant les enfants non scolarisés. Si un partenaire choisit de **ne pas** inclure cet indicateur, il est recommandé qu'il inclue le **KRI** : *Nombre de filles et de garçons ciblés qui terminent l'année académique ou le cours/niveau de NFE.*

² Key Outcome Indicator

Orientation sur les KRI³

- Au moins un KRI doit être sélectionné par sous-secteur EiE dans le Single Form. Un KRI additionnel doit également être sélectionné lorsque cela est pertinent pour l'action.
- La définition de chaque KRI fournit des indications claires sur la manière d'interpréter et de rapporter sur chaque KRI. Les partenaires doivent veiller à s'aligner sur la terminologie, en particulier pour les termes relatifs à l'accès, l'inscription, la rétention, la présence, la transition etc.
- Pour le KRI "Services d'éducation protectrice" *Nombre de filles et de garçons référés a des services spécialisés (ex: protection de l'enfance, santé, santé mentale et PSS)*: Au stade de la proposition, dans le champ "commentaires" de l'indicateur, veuillez fournir des informations sur les points ci-dessous. Lorsque ces informations ne peuvent pas être fournies, les partenaires doivent identifier des alternatives, en consultation avec des experts de la protection:
 - 1) 1) Quels secteurs/services/assistance sont des voies/accords de référencement fonctionnels en place (qu'il s'agisse d'organisations humanitaires, d'agences gouvernementales ou autres), et s'il y a des lacunes, quels efforts seront faits pour les atténuer ;
 - 2) Un système/parcours de référencement opérationnel doit être décrit en termes de temps de réaction (le minimum serait le référencement accepté par l'ONG destinataire / idéalement le temps réel de réaction), et la manière spécifique selon laquelle le référencement est fait (ce que l'on entend par référencement);
 - 3) Les capacités/expertise existantes des partenaires impliqués dans le système/parcours (particulièrement pour ce qui concerne la confidentialité et la protection des données);
 - 4) Système de suivi des référencements effectués et des protocoles de partage d'information existants / à développer);
 - 5) Dissémination prévue/ renforcement des capacités de nouveaux partenaires/acteurs à ajouter au parcours tout au long de l'action
 - 6) Au stade du rapport:
 - 7) Le nombre de personnes doit être désagrégé par âge, sexe et handicap;
 - 8) Le nombre de personnes doit être désagrégé par secteur/ type de service /type d'assistance;
 - 9) Fournir des informations sur les référencements par organisation ou fournisseur de service;
 - 10) Veuillez inclure les leçons apprises sur les référencements réussis ou ceux qui ont échoué.

³ Key Result Indicator